

## CONSEIL MUNICIPAL 10 OCTOBRE 2018

Franck ROBERT absent excusé

- Approbation de la convention de mise à disposition de service entre le pôle technique et Loire Forez pour effectuer des missions de surveillance et entretien des unités de traitement des eaux usées avec une station supplémentaire : Germagneux à ST Bonnet le Courreau
- Approbation du rapport CLECT concernant le montant de l'Attribution de Compensation reversée à Loire Forez pour les charges transférées : contribution SDIS, voirie et éclairage public

Une nouvelle méthode d'évaluation des charges est possible pour arrêter le montant de cette AC avec possibilité de différencier l'AC de Fonctionnement et l' AC d'Investissement

Délibération prise pour inscrire l' AC en investissement

- Création de la régie de recettes pour location tables, bancs et chaises Titulaire MASSON Olivier et suppléant DEFRADE Régis  
Pour toute location, prendre contact avec DEFRADE Régis
- Approbation du devis réactualisé de l'entreprise JS Concept pour l'adressage pour un montant de 6380,75 € TTC
- Approbation du devis d'honoraire d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction d'un acte administratif pour un montant de 220 € TTC au cabinet Dussaud Pagnon pour régularisation de l'acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle A 1655 à titre gratuit : récupérer le talus de la voirie sur le chemin de Chambrelin
- Demande de chiffrage à Loire Forez pour la pose d'une borne électrique et compteur d'eau sur la zone artisanale

- Le rapport des consommations d'électricité pour les bâtiments communaux montrent une augmentation de 30% sur l'école certainement due à la pose d'une VMC extracteur, d'un frigo chambre froide, deuxième congélateur  
L'installation d'une horloge permettra de réguler au moins la VMC :  
coût 190,20 € TTC
- Nomination d'un délégué de l'administration pour siéger à la commission de la révision des listes électorales :  
Ghislaine ROBERT sera la déléguée de la commune  
Pour infos et déjà nommés : Bernard ADILON délégué pour le Tribunal  
Maryse ROLLAND déléguée du Préfet
- Concernant le questionnaire, repas de Noël ou colis, une majorité souhaite faire un repas  
Le repas se fera donc le dimanche 16 décembre à midi, vous aurez prochainement le tarif et menu  
Ceux qui ne souhaitent pas participer au repas, le colis sera porté comme avant
- Une réunion avec les présidents des associations est prévue le 26 octobre à 20h30 pour essayer de mettre en place une animation pour les illuminations
- Le reste de la haie sur la zone sera coupée, si vous êtes intéressés pour récupérer le bois faire la demande en mairie
- Commémoration du 11 novembre, le jour même à 11h